

Madame, Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir prendre connaissance du livret qui vous a été remis à votre admission. En complétant le questionnaire de satisfaction à la fin de votre séjour vous nous aiderez à améliorer la qualité de nos soins et prestations.



Le programme de vos soins

et une estimation de leur durée vous seront présentés et expliqués lors des entretiens médicaux et infirmiers. Seules des contre indications médicales ou modalités légales de votre hospitalisation peuvent modifier les conditions de votre séjour.



Les visites sont autorisées *

tous les jours. Les visites de personnes mineures doivent s'organiser en concertation avec les professionnels de santé.



Vous pouvez déposer vos objets de valeur auprès de l'équipe soignante. Vos effets personnels ou tout objet gardés avec vous restent sous votre surveillance.



Il est interdit de fumer ou de vapoter en dehors des espaces réservés à cet usage.

Si vous le souhaitez, l'équipe soignante vous proposera des moyens de substitution.

* En fonction des indications médicales ou modalités légales de votre hospitalisation les conditions de votre séjour pourront être modifiées par votre Médecin Psychiatre. Ces Mesures sont évolutives en fonction de votre état de santé.



Circulation au sein de l'hôpital *

il vous revient de prévenir l'équipe soignante de vos déplacements à l'intérieur de l'Hôpital. Pour des raisons de sécurité liées aux soins, les portes de l'unité sont fermées de 19h00 à 09h00



Les professionnels de santé sont à votre disposition

ils veillent à ce que la dignité des conditions d'accueil, la tranquillité et l'intimité de chacun soient respectées en plus des soins



Les repas vous seront servis en salle de restauration : le matin à partir de 08h00, le midi dès 12h00 et le soir vers 19h00.



Les boissons alcoolisées, les produits illicites et les objets jugés dangereux sont interdits.

Dans un souci de sécurité, l'équipe soignante peut être amené à vérifier, avec votre accord et en votre présence, le contenu de votre chambre.



Vous pouvez utiliser votre téléphone portable * ou tout objet connecté dans votre chambre ou à l'extérieur de l'unité dans le respect du droit à l'image des personnes. Votre médecin pourra vous proposer au regard de votre état de santé une adaptation de leur utilisation.



Votre sortie de l'hôpital

est préparée avec vous, votre psychiatre et votre entourage. La continuité de vos soins et votre accompagnement social en ville seront coordonnés en lien avec votre médecin traitant.



Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez

vous adresser notamment et selon le cas, à la Commission des usagers de l'établissement, à la Commission départementale des soins psychiatriques, au juge des libertés et de la détention ou au Contrôleur général des lieux de privation de liberté. Vous pouvez demander aux équipes soignantes les coordonnées.

Les professionnels de santé sont à votre disposition pour répondre à vos demandes